

Courrier des organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO et SUD

Monsieur Didier Lombard
Président France Télécom SA
France Telecom
6, Place d'Alleray

Montreuil, le 20 octobre 2008

Monsieur le président

Le 12 Septembre 2008, après 8 mois de négociations, la direction du Groupe France Télécom France a pris unilatéralement la décision de suspendre les négociations GPEC. Les dernières propositions connues étaient largement en dessous des espérances du personnel et même en deçà de celles faites dans la négociation des années précédentes.

La loi stipule, précisément pour la GPEC, l'obligation de négociations loyales. Or, à ce jour, soit un mois après cette suspension, nous sommes toujours dans l'ignorance totale des intentions de la direction.

Pour leur part, les organisations syndicales ont négocié avec un objectif de résultats, dans un esprit constructif, avec à l'appui, un grand nombre de propositions.

L'essence de la négociation implique la prise en compte des propositions des organisations syndicales au même titre que celles de la direction afin d'aboutir à un accord au mieux des intérêts des personnels.

Comme nous vous l'avons indiqué le 12 septembre, le contenu, l'absence de lisibilité pour la gestion prévisionnelle et les moyens à mettre en œuvre pour le dernier projet d'accord ne remplissent pas ces conditions au regard de la situation sociale actuelle.

Pour ces raisons, la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT, FO et SUD revendiquent la réouverture immédiate de négociations loyales sur la base de la prise en compte de propositions des organisations syndicales et d'un nouveau calendrier.

Par ailleurs, au regard de la situation sociale au sein de l'entreprise, de son impact sur la santé des personnels, les organisations syndicales demandent l'ouverture de négociations nationales et locales sur les conditions de travail.

Cette demande s'inscrit, entre autres, dans le cadre de la déclinaison de l'accord national interprofessionnel sur le stress au travail.

Veuillez agréer, monsieur le président, nos salutations distinguées.

Pour l'ensemble des organisations syndicales
Christian MATHOREL

Copie : - Monsieur Olivier Barberot
- Inspection du travail

